



GRAND PARC MIRIBEL JONAGE INTERVENTION D'ARTISTES

<p>AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE APPEL DE CANDIDATURES</p>
--

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

SEGAPAL, Maître d'Ouvrage délégué, représenté par son directeur général M. Didier MARTINET pour le compte du SYMALIM représenté par son Président, M. Jérôme STRULA, Chemin de la Bletta - 69120 VAULX EN VELIN.

2. Objet du marché :

Étude sommaire de conception d'un espace situé en extérieur sur l'une des trois localisations retenues par le maître d'ouvrage et ayant pour thème "un jardin d'enfant, un monde en soi".

Les trois localisations envisagées sont : le Belvédère, le Morelet, le Fontanil. Les fonctions du Grand Parc et les sites retenus sont décrits dans un cahier des charges disponible sur demande. Le projet devra prendre en compte une nécessité de pérennité (résistance aux conditions climatiques et vandalisme éventuel) et souscrire aux règles de sécurité applicables dans le cadre de son utilisation par un public large et nombreux, constitué prioritairement d'enfants.

3. Procédure de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée, dans le cadre de l'article 30 du code des marchés publics.

4. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner,
- Un curriculum vitae détaillé,
- Un dossier artistique à fournir sur CD Rom ou papier ainsi que tous les supports permettant une bonne appréhension du travail de l'artiste: catalogues, textes critiques, visuels

5. Montant de l'enveloppe :

Le montant de l'enveloppe dédiée s'établit à 5 000€ TTC (tous frais compris) par artiste retenu.

6. Critères de sélection des candidats :

La candidature est réservée aux artistes professionnels.

La liste des candidats admis à remettre une offre se fera sur examen de leurs compétences et de leurs références. Le nombre de candidats retenus sera de 3 au maximum.

7. Date limite de réception des candidatures :

Les candidatures devront être remises par courrier ou dépôt avant le **lundi 17 mai à 12 heures**.

8. Lieu et conditions de remise des offres :

Les plis remis à l'adresse suivante : SEGAPAL, Chemin de la Bletta, 69 120 Vaulx en Velin.

9. Renseignements :

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus:

Aspects administratifs : M. JARRAUD : 04 78 80 23 78 / jarraud@grand-parc.fr

Aspects Techniques : M. PROST-ROMAND : 04 78 80 24 36 / prostromand@grand-parc.fr

Retrait du cahier des charges : auprès de la SEGAPAL, demande par fax 04 72 04 07 95 ou email : seauve@grand-parc.fr

10. Date d'envoi à la publication :

7 avril 2010